

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ● « Paris EUROPLACE accélère sa stratégie pour préparer la sortie de crise »

### ● Un colloque international, clôturé par M. Nicolas SARKOZY, Président de la République, se tiendra le 24 novembre prochain à Paris sur le thème "Renforcer la Contribution de la Finance au Développement Durable"

Paris, le 28 octobre 2008 : **Face à la crise financière internationale, Paris EUROPLACE accélère son plan d'actions afin d'apporter des réponses à la situation actuelle.** Le défi pour la Place de Paris est double ; d'une part, contribuer à l'élaboration d'un nouveau « système » financier, transparent et robuste, au service de ses utilisateurs, d'autre part, préparer la sortie de la crise économique et financière pour en limiter les conséquences sur les acteurs les plus fragiles, en particulier les PME, et positionner la place de Paris.

La Place de Paris peut tirer avantage de cette rupture majeure, en raison de plusieurs atouts structurels : la qualité de son système de régulation et la qualité du dialogue entre professionnels et régulateurs, la solidité du modèle français de banque « universelle », l'importance de l'industrie française de gestion d'actifs au plan international, l'existence de fortes capacités en formation/ recherche en finance en France, notamment dans le domaine de l'analyse et de la gestion des risques.

*« La crise financière internationale impactera profondément le mode de fonctionnement de l'industrie financière dans le monde et en Europe et la manière dont elle doit contribuer à l'économie réelle, indique M. Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE. C'est pourquoi, je salue l'action énergique menée par le Président de la République, M. Nicolas SARKOZY, au plan européen, pour la mise en place de mesures visant à maîtriser cette crise financière globale ».*

**Dans ce contexte, Paris EUROPLACE mène une action offensive et accélère son plan d'actions, avec la mise en place d'une nouvelle stratégie assortie de mesures concrètes, d'une part, l'organisation d'un colloque le 24 novembre prochain à Paris sur le thème de la finance durable, d'autre part. Ce colloque sera conclu par le Président de la République, M. Nicolas SARKOZY.**

Les nouvelles actions de Paris EUROPLACE s'inscrivent autour de 4 axes :

**1 – Mise en oeuvre d'une nouvelle « stratégie de place » assortie d'actions concrètes**

**Un nouveau Plan d'actions stratégique, élaboré avec l'appui du Boston Consulting Group (BCG), sera remis au Haut Comité de Place, présidé par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, fin novembre.** Ce plan,

qui tire les leçons de la crise financière, a pour but de positionner la place de Paris pour « l'après-crise », avec de nouvelles recommandations d'actions centrées sur les axes suivants :

- adaptation du cadre réglementaire et prudentiel à l'environnement post-crise, aménagement d'une régulation équilibrée qui assure la protection des investisseurs et la compétitivité de la place de Paris,
- confirmation de la stratégie globale de la place de Paris, renforcement sur un petit nombre ciblé de pôles d'excellence au plan international,
- formation/ recherche : renforcement des moyens sur l'identification/ gestion des risques, la recherche de produits de nouvelle génération, plus transparents et adaptés aux besoins des utilisateurs,
- développement des instruments d'épargne longue, relance de l'investissement en actions en faveur du financement des entreprises,
- renforcement de l'action internationale de la place de Paris.

## **2 – Renforcement de l'action européenne**

**De nouvelles avancées sont indispensables au plan européen. L'une des priorités est une coordination plus étroite dans le domaine de la régulation européenne.** Un Joint Committee a été mis en place entre Paris EUROPLACE et City of London, ouvert aux autres places financières européennes, pour approfondir des recommandations dans 4 domaines : régulation, gestion d'actifs, normes comptables, post marché.

Les recommandations immédiates portent sur :

- l'amélioration de la mise en place effective des textes européens déjà adoptés (niveaux 1 et 2 des procédures Lamfalussy),
- le renforcement du rôle des Comités européens de régulateurs,
- la supervision améliorée des groupes pan européens,
- le nouveau cadre légal pour la gestion d'actifs, mise en place de la directive UCITs 4,
- l'amélioration de l'efficacité des opérations post-marché au niveau européen.

## **3 – Accélération des projets du Pôle FINANCE INNOVATION**

Le pôle de compétitivité mondial FINANCE INNOVATION accélère sa démarche dans plusieurs domaines :

\* **Financement des PME**: en contrepartie d'apports publics en quasi fonds propres, des accords ont été passés entre l'Etat et les établissements bancaires pour garantir une poursuite de la progression des crédits bancaires aux PME. De son côté, le pôle FINANCE INNOVATION s'est fixé comme priorité de développer le capital amorçage et d'accompagner la création d'entreprises et de projets à haute valeur ajoutée. Plus de 40 projets industriels ont d'ores et déjà été labellisés par le Pôle FINANCE INNOVATION, dans le secteur de la finance, avec pour certains d'entre eux l'apport de financements publics. La mise en place d'une cellule de soutien aux projets des pôles industriels, de même que la création d'un fonds d'investissement dédié à la création de sociétés financières, sont à l'étude.

\* **Formation/Recherche** : une quinzaine de chaires de recherche ont été mises en place pour approfondir les travaux sur la gestion des risques financiers, la régulation des marchés, le rôle

de la place financière dans l'économie et le développement durable. Une structure d'appui, l'Institut Louis Bachelier (ILB), a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2008, présidé par M. André LEVY-LANG, visant à développer les échanges entre chercheurs et professionnels. Une 2<sup>ème</sup> initiative concerne la mise en place de l'Institut Européen de la Régulation Financière (EIFR), présidé par Hervé SAINT-SAUVEUR, structure de formation et d'échanges pour les régulateurs et les professionnels, sur les évolutions de la régulation européenne.

\* **Finance et Développement Durable** : des propositions ont été faites, avec la remise en mars 2008 du rapport Antoine de SALINS sur l'Investissement Responsable, puis du rapport CLAMADIEU, en juillet 2008, sur le financement des technologies de l'environnement.

#### **4 – Forum International «Renforcer la contribution de la finance au développement durable : enjeux de long terme, propositions pour l'Europe »**

**Un Forum, organisé avec le concours du Cercle des Economistes, se tiendra le 24 novembre prochain sur le thème « Renforcer la contribution de la finance au développement durable : enjeux de long terme, propositions pour l'Europe ».** Ce forum réunira des personnalités européennes et internationales de premier plan, d'horizons différents (industriels, financiers, économistes, acteurs du monde la finance équitable, représentants du gouvernement et des instances européennes), afin de définir des pistes concrètes sur lesquelles bâtir la finance de demain. Ce colloque aura, notamment, pour objet de proposer des priorités à porter au niveau européen dans les trois domaines : **- comment mettre en place les meilleures pratiques de l'investissement responsable - nouvelles initiatives pour développer la contribution de la finance à l'inclusion sociale – soutien de l'industrie financière aux défis environnementaux.**

*M. Gérard MESTRALLET souligne : « Nous sommes tous convaincus que notre système financier sortira transformé de cette crise. Il s'agit là d'un enjeu fondamental pour l'avenir de l'économie française et européenne. L'action collective autour de Paris EUROPLACE, pour une finance durable, est une nécessité».*

\*\*\*

**A propos de Paris EUROPLACE:** Paris EUROPLACE, qui regroupe la pluralité des catégories d'acteurs de l'industrie financière - émetteurs, investisseurs, intermédiaires financiers, professions auxiliaires, Autorités de régulation - a pour mission de promouvoir la Place financière de Paris. Paris EUROPLACE mène des actions dans 4 domaines : promotion internationale, animation de groupes de travail chargés d'élaborer des propositions de réformes, contribution aux travaux européens, recherche et innovation financière. Dans une volonté de renforcer la compétitivité de la Place de Paris, Paris EUROPLACE a étendu son champ d'intervention à la recherche et l'innovation financière avec le lancement en 2003 de l'Institut Europlace de Finance (EIF) et, en 2007, du pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION.